



ASSURANCE AUTO Bonus/Malus Risques fausses déclarations

Par **cmoi974**, le **30/03/2015** à **14:03**

Bonjour,

C'est la 1ère fois que j'écris sur un forum et que je dois faire face dans ma vie à une situation de litige (j'ai 33 ans)! Merci par avance de vos réponses et conseils.

Alors, voici mon problème :

Mon assureur me reproche de ne pas lui avoir donné mon relevé d'information (fait totalement faux!...mais il dit ne pas l'avoir en sa possession!) et donc que le bon bonus que j'ai déclaré lors de la souscription de mon contrat auto est faux (fausse déclaration de ma part donc selon lui).

Je lui ai donc fait parvenir une copie de ce même relevé d'information.

Et il me dit maintenant (un an après donc), que ce n'est pas le bon relevé, puisque sur le relevé que je lui ai fourni, je n'intervenais qu'en 2nd conducteur et que donc il m'avait appliqué pendant 1 an un bonus qui n'était pas le mien!

J'ai remué ciel et terre afin de me reprocurer auprès d'un ancien assureur un RI où j'apparais en unique conducteur et sur lequel mon bonus est moins avantageux forcément, pour le lui transmettre de nouveau.

Mon actuel assureur met donc à jour mon contrat chez lui : avec modification de mon bonus et augmentation de ma prime.

Je comprends bien que tout cela doit être régularisé et accepte les nouveaux termes du contrat.

...juste pour info : aucun sinistre n'a été déclaré ou n'est en cours de déclaration durant toute la durée de mon contrat jusqu'à ce jour...donc tout va bien de ce côté là.

Mais cet assureur veut s'acharner sur moi en portant plainte pour "fausse déclaration à la souscription du contrat en 2014" !!! Je suis totalement paniquée!!! En a-t-il le droit alors même que j'ai toujours prouvé ma bonne fois et que je lui ai transmis tous les documents pour une mise à jour et que de sûr-croit je reste chez lui???

Qu'est-ce que je risque? J'ai terriblement peur! je ne suis vraiment pas une personne procédurière!!